• Picardie Nature dénonce le projet industriel d'exploitation de 1000 vaches laitières à Buigny Saint Maclou

Par Yves Maquinghen
Chargé de mission environnement

Le groupe industriel RAMERY présente un projet d'exploitation de 1000 vaches laitières couplé à une unité de méthanisation pour le traitement des lisiers et une unité de valorisation énergétique sur les communes de Buigny-Saint-Maclou et Drucat. A terme ce sont 1750 bêtes qui séjourneront 365 jours par an dans un bâtiment équipé d'un système d'entretien et de traite robotisés. **Finis les verts pâturages au printemps et en été, au menu : maïs, soja importé et luzerne.**



Un projet industriel gigantesque face aux petites exploitations...

L'unité de méthanisation est prévu pour traiter 48450 t/an de déchets organiques principalement le lisier produit auquel s'ajouteront 3000 t/an de boues de STEP et 5600 t/an de déchets organiques ménagers. **Sous l'apparence d'un élevage agricole, ce projet ressemble fort à une implantation déguisée d'une installation de traitement de déchets par méthanisation.**

Ce projet, les riverains comme Picardie Nature l'ont découvert à la fin de l'été, à l'occasion de l'ouverture de l'enquête publique programmée du 22 août au 22 septembre. On ne peut pas dire que le choix de la période et la durée de l'enquête favorise le débat public ! Heureusement le commissaire enquêteur a demandé une prolongation de 15 jours et la mobilisation commence.

Ce dossier, le premier de cette envergure en Picardie, soulève de notre part beaucoup d'interrogation et d'inquiétudes en termes de développement durable. **On ne parle plus ici d'un projet agricole mais bien du projet d'un industriel.**

La disparition des quotas laitiers est prévue en 2015. Ce projet viendra donc en concurrence directe avec les petits élevages traditionnels déjà en grande difficulté. L'impact économique sur ces petites exploitations sera fort avec le risque de **disparition de troupeaux** et donc du réseau de pâtures et prairies encore préservées. Un tel projet va **détruire la ruralité de notre région et les petits paysans**, favoriser l'importation de produits ayant des impacts environnementaux (gaz à effet de serre, biodiversité..) négativement forts. Il nous éloigne d'un modèle d'agriculture paysanne à dimension humaine, intégrée à l'environnement.

Pour des bénéfices sur notre environnement peu évidents...

Concernant le mode d'exploitation, les risques sanitaires sont majorés dans ces élevages concentrationnaires où le stress fait partie de la vie quotidienne des animaux. Des risques sanitaires accrus donc des traitements par antibiotiques accrus. On sait maintenant que des résidus d'antibiotiques sont retrouvés dans les eaux superficielles et que des souches

de bactéries sont devenues résistantes aux antibiotiques par une utilisation immodérée en médecine humaine et surtout dans les élevages industriels. **Sur le plan sanitaire, il n'y a ainsi aucune pertinence à développer ce type d'élevage.**

Le contenu de l'étude d'impact ne lève pas nos interrogations :

- Quelle filière d'écoulement du lait (20m3/ jour) ?
- Quel impact économique sur la filière laitière artisanal locale ?
- Quel impact sur les pratiques agricoles ? développement de la maïsiculture au détriment des pâtures ?
- Un plan d'épandage incomplet à ce jour : des accords pour 1200 Ha alors qu'il faut trouver à terme 2700 Ha au total pour épandre le lisier.
- Une étude faune flore insuffisante

Enfin, la synthèse de l'avis des services de l'État mise en ligne sur le site internet de la préfecture de la Somme nous laisse perplexe quant à la représentation du concept de développement durable qu'a M. le Préfet. On peut lire : **« au total donc, ce dossier a un effet positif sur l'environnement en terme de réduction de gaz à effet de serre et de diminution de consommation d'énergie fossile ».**

Comment peut-on tenir de tels propos quand l'étude d'impact, mise à la disposition du public, ne présente pas de bilan carbone du projet, précis et chiffré, juste quelques estimations !

Nous n'y avons trouvé aucune intégration des coûts environnementaux des transports d'aliments pour le bétail, des transports de déchets pour l'usine de méthanisation, de la production de gaz à effet de serre liée à l'utilisation d'engrais azotés pour la culture du maïs, etc…

Picardie Nature est contre ce projet destructeur de la ruralité et soutient les opposants à ce projet industriel.

